

Emmanuelle DIEUDONNE - Mairie Fresse-sur-Moselle

De: REMY Nicolas <nicolas.remy@onf.fr>
Envoyé: mardi 9 décembre 2025 16:32
À: sec-mairie@fressesurmoselle.fr
Cc: BERTHET Sylvestre; LANGE Lucie
Objet: invitation réunion visioconférence le 12.12.2025

Bonjour,

En réponse à votre sollicitation, je vous informe que l'ONF ne sera pas représenté lors de la visioconférence du 12 décembre prochain. Toutefois, le dossier de révision "allégée" du Plan Local d'Urbanisme n'ayant pas d'incidence sur la forêt publique, nous ne sommes pas opposés à la modification du classement de la parcelle cadastrale AE 0313.

Cordialement,

Nicolas REMY
Responsable de l'unité territoriale Haute-Moselle
M.F de l'Etraye - 25 rue d'Alsace
88160 Ramonchamp
Tél : 06 24 36 70 24
www.onf.fr



De : Emmanuelle DIEUDONNE - Mairie Fresse-sur-Moselle <sec-mairie@fressesurmoselle.fr>
Envoyé : mercredi 3 décembre 2025 15:32
À : Emmanuelle DIEUDONNE - Mairie Fresse-sur-Moselle <sec-mairie@fressesurmoselle.fr>
Objet : invitation réunion visioconférence le 12.12.2025

Bonjour,

Par délibération du 16 Octobre 2025, le Conseil Municipal a arrêté le dossier de révision « allégée » du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Fresse sur Moselle.

A ce titre, nous vous avons transmis le 17 Octobre 2025, conformément aux dispositions des articles L.153-34 et R153-12 Code de l'Urbanisme, un dossier du projet arrêté et vous invite à participer à l'examen conjoint de ce dossier le :

Vendredi 12 décembre 2025 à 8h30
en visioconférence
sur le lien suivant : <https://meet.google.com/fqg-tbui-xbd>

Faute de réponse dans ce délai, votre avis serait réputé favorable.

Je vous joins le courrier d'invitation,

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement